



Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le 04/10/2022

ID : 063-200071199-20220927-CCPL_2022_118-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 8 pouvoirs

Date de convocation : 20 septembre 2022
Date d'affichage : 20 septembre 2022

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Jérôme GIBOIN (suppléant de Didier CHASSAIN), Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Dominique TIXIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Marc CARRIAS
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Fabienne GASTON
Pierre LYAN a donné pouvoir à Loïc CHATARD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Laurent PLANCHE a donné pouvoir à Patrice DARPOUX
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

Absents représentés :

Didier CHASSAIN

Absents :

Catherine CUZIN, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Patrice DARPOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-118 : ENFANCE-JEUNESSE - CALENDRIER D'OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS
POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Stéphane CHABANON

En fonction des fréquentations des ALSH ces dernières années, il est proposé le calendrier d'ouverture suivant pour l'année 2023 :

	Les Valos	Jacquemarts	Aubiat	Maringues	Randan	Thuret	Pôle ados
6 au 10 février							
13 au 17 février							
11 au 14 avril							
17 au 21 avril							
10 juillet au 5 août							
7 au 25 août							
28 au 31 août							
Automne 1							
Automne 2							

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'arrêter le calendrier des accueils de loisirs pour l'année 2023.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Le président,



Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire
 A Aiguèrperse, le
 Le président,

04/10/2022

